communiqué

Excédés !

Dans la presse de ce jour, il est fait état d'une demande d' « *autorisation pour fonctionner en antenne de médecine d'urgence ouverte au moins 12 heures par jour* » qui aurait été déposée auprès de l'ARS le 12 décembre.
Cette information appelle de notre part plusieurs commentaires.

1. Le Conseil de Surveillance du CHNM s'est réuni mardi 16 décembre. La question du passage en AMU **ne figurait pas à l'ordre du jour**. Il n'en a jamais été question avant que l'une des participantes l'évoque et que sa question génère de la part du directeur la phrase « *La demande d'autorisation de passage en AMU **va être** déposée* ». Alors qu'elle l'était apparemment depuis 4 jours.

2. Selon l'Article L6143-1 du Code de la santé publique, « *le conseil de surveillance se prononce sur la stratégie et exerce un contrôle permanent sur la gestion de l'établissement* ». Le Conseil de Surveillance n'a pourtant pas eu à se prononcer sur le passage en AMU. **C'est une faute**. Nous demandons le **retrait de la demande d'autorisation** et la mise à l'ordre du jour du prochain CS de ce point afin que le CS puisse se prononcer.

3. L'article évoque une autorisation délivrée « *pour sept ans* ». Les députés Yannick Favennec et Guillaume Garot ont contacté à plusieurs reprises l'ARS qui leur a parlé d'une autorisation qui serait revue au bout d'**1 an**.
   1 an, c'est déjà trop ! Alors sept !

AUDACE53 a toujours souhaité pouvoir discuter, argumenter dans la clarté et la transparence.
Ce n'est apparemment pas le cas pour toutes les parties.

2000 manifestants ont réclamé dans les rues de Mayenne le 13 décembre dernier la réouverture nocturne régulière des Urgences du CHNM **dans un avenir proche**. Ce n'est pas pour accepter qu'on laisse planer le doute sur les 7 prochaines années.
La circonspection est d'autant plus grande que nous avons appris par la bouche d'un responsable que **l'ARS avait envisagé il y a quelques semaines de fermer purement et simplement les Urgences nuit ET JOUR !!!**
Peut-on être certain qu'il n'y a plus, à court ou moyen terme, la volonté de se débarrasser des Urgences du CHNM ?

AUDACE53 rappelle que le 26 juin 2021, 2000 manifestants étaient descendus dans la rue. Le 9 octobre suivant, ils étaient près de 4000 car l'ARS n'avait pas respecté les engagements pris quelques semaines plus tôt.

A bon entendeur…

Mayenne, le 20 décembre 2025

Association d'**U**sagers pour la **D**éfense de l'Hôpit**A**l et des servi**C**es publics de santé du Nord-May**E**nne **53**

association régie par la loi de 1901 déclarée le 21.09.2016 en sous-préfecture de Château-Gontier (53200) immatriculée sous le n°**W533002163**
adhérente à la Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité.
Elle a reçu à ce titre de l'**agrément du ministère de la santé** et est habilitée à défendre les intérêts des usagers. Elle est reconnue **d'intérêt général**.
adresse-mail (à privilégier) : ***contact@audace53.fr*** - *adresse postale :* **168 rue Charles De Gaulle à Mayenne (53100)**
Retrouvez **AUDACE53** sur le web : **www.audace53.fr**
pour adhérer, flashez le QR code